NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

123 N° 2 April-June 2001

La nouvelle économie: une évaluation éthique

Edouard HERR (s.j.)

p. 218 - 237

https://www.nrt.be/en/articles/la-nouvelle-economie-une-evaluation-ethique-512

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

NRT 123 (2001) 218-237
É. HERR, S.J.

La nouvelle économie: une évaluation éthique[1]

Que s'est-il passé au début de l'année 2001 concernant la Nouvelle Économie et les Nouvelles Technologies (NTIC)[2]? Le fameux indice du NASDAQ[3] a chuté de 50% en quelques semaines, suite à une perte de confiance dans le secteur du commerce par Internet et dans les «start up» spécialisées en NTIC. S'ajoutait à cela un sérieux ralentissement de toute l'économie américaine, à tel point que certains experts prédisaient une véritable récession aux États-Unis, avec des conséquences dangereuses pour l'économie mondiale.

Pourtant, l'histoire de la *Nouvelle Économie* avait commencé tout autrement. C'est en 1996 que la revue *Business Week* popularisa ce concept. Sous l'impulsion de l'ensemble des Nouvelles Technologies, on nous promettait un âge d'or de l'économie: croissance forte, sans inflation ni cycle, grâce à l'impact du progrès technique sur la productivité[4]. L'économie florissante des États-Unis depuis le début des années quatre-vingt-dix confirmait cet optimisme. Le chômage était pratiquement résorbé et la consommation soutenue par l'extraordinaire exubérance de la Bourse.

---

1 Cet article fut rédigé début février 2001.

2. Cette abréviation (NTIC) signifie: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. On y ajoute aussi la biotechnologie et la nanotechnologie.

3. NASDAQ: National Association of Securities Dealers Automated Quotations. C'est un marché d'actions automatisé sans réelle localisation géographique. Créé en 1971, il était destiné au financement des petites entreprises à forte croissance (qu'on appelle aussi dans le jargon des *start up*), spécialisées dans les nouvelles technologies, y compris biologiques, et ne répondait pas aux critères de cotation des autres marchés. L'indice du Nasdaq a connu une croissance extraordinaire; citons AOL (America On Line), premier fournisseur d'accès à l'Internet, qui vient de fusionner avec Time-Warner: depuis 1992, sa valeur boursière s'est multipliée par 800. Mais des krachs spectaculaires ne sont pas non plus à exclure. La chute de début 2001 en est une preuve.

4. SCHWARTZ P., LEYDEN P., HYATT J., *La Grande Croissance,* Paris, Laffont, 2000.

Certes, les critiques ne manquaient pas[5]. On mettait en garde contre l'idéologie néo-libérale, et une croissance inégale accompagnée «d'emplois de serviteurs». Depuis la chute du Nasdaq règne une grande incertitude sur l'évolution en cours. Que reste-t-il de la Nouvelle Économie? Sans minimiser les préoccupations immédiates, on devrait cependant prendre distance et considérer les transformations importantes qui se sont opérées depuis une trentaine d'années. Ne sommes-nous pas à un nouvel âge du capitalisme? Quelles en sont les significations et implications éthiques?

À son époque, dans l'immédiat après-guerre, J. Schumpeter[6] tenait que le capitalisme progresse par vagues successives de destruction créatrice. Sans doute, cette intuition s'applique-t-elle encore à ce que nous vivons actuellement.

On pourrait dire que nous sommes entrés dans la troisième grande révolution technologique. Après celle de la machine à vapeur, après l'ère de l'électricité et de l'automobile, voici l'époque des NTIC[7]: pléthore de nouveaux produits, pour lesquels la demande était croissante. Songeons à la téléphonie mobile, aux ordinateurs et à tout ce qui les accompagne, y compris dans les modes de vie. C'est aussi l'accès au réseau infini d'informations et de communications par Internet, sans parler du développement du e-commerce, par ce même Net. Mais il y a plus: la (micro-)informatique s'introduit désormais dans les autres produits et modifie de fond en comble tous les processus de production.

Notre réflexion sur la «Nouvelle Économie» ne s'attachera pas uniquement au secteur des NTIC, ni au commerce électronique, mais à l'économie dans son ensemble, qui connaît depuis le début des années quatre-vingt-dix des changements structurels importants[8]. En effet, on ne fabrique plus seulement de nouveaux produits matériels. Un des enjeux de l'avenir, c'est la production, la transmission, le traitement et la marchandisation du savoir et de la connaissance; nous entrons dans l'ère de l'économie de la connaissance[9]. Cependant, ce qui nous intéressera surtout, c'est l'évaluation des implications éthiques et humaines de

---

5. GADREY J., *Nouvelle économie, nouveau mythe?*, Paris, Flammarion, 2000.
6. SCHUMPETER J., *Capitalisme, Socialisme et Démocratie,* Paris, Payot, 1949.
7. CASTELLS M., *L'ère de l'information*, tomes I, II, III, Paris, Fayard, 1999.
8. COHEN D. et DEBONNEUIL M., *Nouvelle Économie,* Rapport dans le cadre du Conseil d'Analyse Économique, Paris, La documentation Française, 1998.
9. FORAY D., *L'économie de la connaissance,* Paris, La Découverte, 2000.

cette révolution technique et économique. Pour reprendre la terminologie de Schumpeter, il s'agira de faire la part entre ce qui se crée et ce qui est détruit, considéré d'un point de vue anthropologique, et si possible de saisir la logique profonde du phénomène.

En somme, nous avons explicité le processus en cours en partant de la révolution technologique, et c'est là un aspect décisif. Mais il ne faut pas oublier une autre approche: les événements d'aujourd'hui sont certainement influencés par la mentalité dominante du néo-libéralisme[10] ou, comme la qualifie D. Cohn-Bendit, par la mentalité libérale-libertaire. On touche ici à une question de fond: cette mentalité est-elle à la base de tout le dynamisme, y compris celui de la révolution technologique, ou au contraire est-ce l'infrastructure technologique qui conditionne la superstructure mentale? Weber ou Marx?

Sans doute, les choses sont-elles plus complexes, et nous n'allons pas trancher le débat. Nous tiendrons compte des deux perspectives. L'enjeu fondamental du capitalisme est de promouvoir une croissance forte. Nous allons donc commencer par nous interroger sur le sens de cette croissance et sa répartition, du point de vue de la liberté humaine et de la justice (cf. *infra*, I). Ensuite, nous aborderons successivement trois thématiques centrales du capitalisme: l'entreprise et le travail, le marché et la propriété (cf. *infra*, II, III et IV).

I. – Orientation et sens de la croissance

Pour mettre en évidence le contenu, la trajectoire, l'orientation et le sens de la Nouvelle Économie, écoutons J.-M. Messier, patron de Vivendi-Universal[11], qui éclaire bien cette perspective. Pour lui, le monde a basculé en janvier 2000, quand on apprit la fusion entre AOL (America on Line), numéro un mondial de l'accès à l'Internet, et Time-Warner, la plus grande entreprise de médias de la planète. C'est l'union historique entre les médias du siècle passé et ceux du siècle à venir, dit-il. La nouveauté, c'est

10. Il y a toutes sortes de définition du néo-libéralisme, mais on touche certainement un point central en précisant qu'il s'agit d'une idéologie qui promeut le marché comme régulateur primordial ou même exclusif. Cela signifie donc que le rôle de l'État est réduit au minimum. Implicitement, on accorde une primauté à l'économique sur le politique.

11. MESSIER J-M., *j6m.com. Faut-il avoir peur de la nouvelle économie?*, Paris, Hachette, 2000.

l'extraordinaire fusion entre le «contenu» (journaux, revues, films, programmes de TV, musique, etc., de Time-Warner) et le «contenant», les «tuyaux» (les réseaux d'accès à Internet, les câbles, les abonnements, d'AOL)[12].

Ainsi, la pointe avancée du capitalisme est en train de s'engager massivement dans la production culturelle. Pour J. Rifkin, le monde entre dans l'ère du capitalisme culturel[13]. Une part de plus en plus importante des dépenses ira à la consommation d'expériences et de produits culturels: depuis le tourisme et les centres commerciaux comme espaces culturels et de loisirs, aux médias classiques et électroniques en passant par le sport, l'art, les jeux, les rites et événements marchandisés. Le capitalisme intègre ainsi dans sa sphère marchande un domaine quasi illimité: l'expérience culturelle ou même l'expérience humaine tout court. Qui ne verrait les aspects positifs et intéressants de ces nouvelles possibilités? Mais il reste préoccupant que les relations humaines passent de plus en plus par la médiation économique et que la capacité d'influer sur l'homme augmente considérablement.

Après 1968, date symbolique, le capitalisme, inspiré surtout jusque là par une mentalité bourgeoise puritaine, a récupéré ou assimilé ce qu'on appelle la culture artiste du XIX^{e} siècle[14]. Cette culture célébrait l'émancipation personnelle, l'hédonisme, le rejet des convenances et conventions sociales et morales. Le capitalisme post-moderne est donc devenu «artiste» et libertaire. À preuve, l'évolution du monde de la publicité et du marketing, mais aussi des variétés et du show business. On dit que les membres de cette nouvelle classe, de l'hyperclasse selon J. Attali, sont des «bobo»: bourgeois et bohèmes à la fois. Certes, cette évolution n'a pas que des aspects négatifs, mais on ne peut nier néanmoins qu'elle ne soit en partie déstructurante et nihiliste.

---

12. Les autorités américaines viennent seulement de donner maintenant (décembre 2000), après une année, leur accord pour cette fusion par échanges d'action. Il s'agit d'environ 100 milliards de dollars.

13. RIFKIN J., *L'âge de l'accès, la révolution de la nouvelle économie*, Paris, La Découverte, 2000.

14. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme,* Paris, Gallimard, 1999. Dans ce livre, on trouve une analyse approfondie de la critique artiste du capitalisme. Cependant, compte tenu de l'adoption par le capitalisme de pas mal d'éléments de la mentalité artiste, les auteurs proposent une relance renouvelée de la critique artiste pour aujourd'hui. Ce qui est intéressant, c'est que celle-ci s'oriente dans deux directions: la sécurité par le statut du travailleur et la limite à la marchandisation. Voir p. 568s. Nous allons traiter de ces deux points dans la critique de la Nouvelle Économie...; RIFKIN J., *L'âge de l'accès...* (cité *supra*, n. 13), p. 183.

Ce nouveau capitalisme culturel, dominé désormais par une poignée de géants de l'industrie de la communication[15], modèle de plus en plus profondément les comportements humains. Les gens ne consomment plus seulement des produits, mais davantage des «mentalités» qu'on leur présente. Songeons par exemple au succès foudroyant d'émissions comme «Big Brother» qui sont du voyeurisme à grande échelle. Le pouvoir de conditionnement des masses a singulièrement augmenté.

La Nouvelle Économie se caractérise cependant aussi par des avancées spectaculaires dans le champ de la biotechnologie[16]. Le décryptage de l'ensemble du génome humain vient d'être annoncé. On considère maintenant que les ressources génétiques remplaceront les ressources de la société industrielle comme les combustibles, les métaux et les minerais. L'ingéniérie génétique concerne toute l'économie: l'agriculture, l'énergie, la santé, et surtout l'humain en tant que tel. Là aussi s'ouvrent des possibilités prometteuses qu'il ne faut pas bouder. Mais la bataille pour breveter les gènes est engagée. Des parents ont par exemple déjà offert des millions à un laboratoire pour qu'il fabrique un clone de leur petit enfant décédé. Un médecin italien a annoncé publiquement la naissance d'un clone humain pour 2001.

Quelles sont les implications éthiques de ces évolutions? Les deux champs significatifs d'expansion de la Nouvelle Économie sont la culture et la biotechnologie. On pourrait dire aussi bien le mental et le corporel, c'est-à-dire des dimensions constitutives de l'homme. Cette extension de la sphère marchande ne symbolise pas seulement un nouveau «continent à coloniser», semblable aux précédents, mais une formidable progression dans la capacité de maîtrise et d'emprise sur l'humain. C'est l'homme lui-même qui est directement en jeu et risque d'être manipulé.

La production culturelle «in-forme» directement et profondément les hommes de notre temps. Certes, il n'existe pas de complot pour planifier un totalitarisme «soft» à la Aldous Huxley: il serait idiot de voir partout de la manipulation. Mais on aurait tort aussi d'être naïf. La publicité constitue une ressource décisive du secteur culturel; elle y est omniprésente au point qu'on parle maintenant d'un genre nouveau, les «infomercials»: mélange d'information et de publicité *(commercials)* où le spectateur inattentif ne fait plus la différence. Est-il exagéré de penser que la publicité

15. On peut énumérer: AOL-Time Warner, Vivendi-Universal, CBS-Viacom, Sony, Bertelsmann, Disney.

16. RIFKIN J., *Le siècle biotech,* Paris, La Découverte, 1999.

est symbolique du style de vie promu par l'industrie culturelle? Par séduction et persuasion, on y diffuse un message d'accès au plaisir et au bonheur par la consommation, notamment culturelle. «Je dépense et consomme, donc je suis». L'achat d'une chaussure Nike n'est pas seulement l'acquisition d'un objet utile, c'est la promesse d'accéder à l'expérience des idoles sportives de haut niveau: victoire, énergie, santé, argent. Les sportifs deviennent eux-mêmes des produits publicitaires. On fait croire qu'on peut acheter tout, y compris les cultures — le tourisme! Paradoxalement, on promet l'autonomie, la libération et le sens, mais au prix d'une dépendance et d'une soumission à la consommation relancée continuellement par la publicité. Il y a un risque réel de domestication de l'homme.

La potentialité de technologie de l'homme et de la société est plus patente encore dans le cas de l'industrie biotechnologique. On oublie généralement que dans la Nouvelle Économie, la biotechnologie est liée à des intérêts économiques gigantesques qui vont augmenter les tentations de manipuler la vie. Rifkin attire l'attention sur les dérives politiques de l'eugénisme et compare l'enjeu à celui de la lutte pour l'abolition de l'esclavage[17].

La Nouvelle Économie ne se réduit pas aux NTIC. En réalité, on y «produit (de) l'homme». Ce qui dans la vision de Schumpeter apparaît comme une avancée, une création de richesse, pourrait aussi bien devenir manipulation de l'humain. On se trouve ici devant une réelle ambiguïté du capitalisme: toute production augmentant la valeur ajoutée monétaire, y est perçue comme créatrice. Or, humainement, cela peut tout autant être le contraire: une destruction. Ce que Schumpeter appelle destruction créatrice pourrait comporter des aspects de création destructrice.

Dès lors, une question de fond rejaillit sur la logique du capitalisme tout entier. Jusqu'ici, il semblait suffisant de viser à maximiser le profit: c'était l'indicateur de valeur décisif. Or, il s'avère que cela peut revenir à asservir l'homme. Le capitalisme exerce désormais une puissance directe, qu'il doit discerner. N'est-il pas mystérieux que la quête illimitée du profit dévoile, dans cette nouvelle étape du capitalisme, une tentation de volonté de puissance? Comme chrétien, on est saisi par la pertinence de ce qui est dit dans les Évangiles sur les tentations et l'impossibilité de servir deux maîtres, Dieu et Mammon.

---

17. RIFKIN J., «Les brevets et le prix de la vie», dans *Le Courrier International,* 529-530, janvier 2001, p. 53.

Jusqu'ici, nous nous sommes interrogés sur la direction que prend la croissance dans la Nouvelle Économie. Mais la répartition de la croissance fait aussi partie du sens et de l'orientation de la croissance. On parle à ce propos du *«digital divide»*, de la fracture numérique: les nouvelles technologies creusent encore davantage les inégalités, craint-on[18]. Rappelons que 2,7 milliards d'être humains vivent avec moins de 2 dollars par jour et que 10% de la population mondiale produisent et consomment 70% des biens et services. L'aide au développement qui aurait dû s'élever à 0,70% du PIB selon les engagements pris par les pays riches, est descendue de 0,37% en 1990 à 0,22% en 1999. Avec J. Gadrey[19], on est bien obligé de craindre que «les potentialités réelles d'aide au développement que recèlent les nouvelles technologies ne s'expriment pas», et même que «les grands projets high tech ne viennent reléguer au second plan des besoins plus urgents en matière de santé, d'éducation, d'infrastructure, d'eau potable». Le néo-libéralisme qui prétend réguler l'économie par le marché seul, ne «connaît» pas les gens qui ne disposent pas de pouvoir d'achat. Il est tout à fait anti-démocratique. Mentionnons cependant les travaux du Prix Nobel en économie (1998) A. Sen[20], qui fixe comme objectif au développement économique, c'est-à-dire à la croissance, l'accès de tous à une liberté effective, à savoir les capacités matérielles et institutionnelles nécessaires à une vie digne. Si on prend au sérieux ce critère éthique, il s'avère radical, comme l'ouverture d'une perspective révolutionnaire pour la Nouvelle Économie désormais mondialisée[21].

Concluons ces premières réflexions. D'une part les secteurs d'avenir, la culture et la biotechnologie, risquent de ne pas respecter le *tout* de l'homme, sa dignité d'être libre qui interdit la manipulation. C'est la dimension d'intégralité. D'autre part, la

---

18. D. COHEN affirmait dans une interview: «La fracture ne cesse de s'élargir entre ceux qui profitent à fond des nouvelles technologies pour améliorer leur rendement — et donc leur salaire — et ceux qui restent sur le bord de la route. Désormais, c'est chacun pour soi, c'est-à-dire beaucoup pour certains et peu pour les autres», dans le *Nouvel Observateur* du 26 octobre 2000. — On parle aussi d'une fracture digitale, signifiant par là une division qui ne concerne pas seulement une inégalité dans les revenus, mais surtout dans l'accès familial et social aux nouvelles technologies.

19. GADREY J., «Le néo-libéralisme high-tech», dans *Bilan du Monde*, éd. 2001, p. 6.

20. SEN A., *Un nouveau modèle économique,* Paris, Odile Jacob, 2000.

21. HERR É., «La mondialisation: pour une évaluation éthique», dans *NRT* 122 (2000) 51-67.

dynamique du marché mondial auto-régulé ne respecte pas *tous* les hommes. C'est la dimension d'universalité.

L'adage[22] suivant est pertinent dans ce contexte: le sens de la croissance devrait être la croissance du sens; faire croître tout l'homme et tous les hommes. D'un point de vue plus formel: si la poursuite d'une valeur instrumentale et intermédiaire comme le profit ou l'efficacité n'est pas référée à (et normée par) une valeur finale comme la justice et la liberté, on instrumentalise nécessairement l'homme. Aujourd'hui, vu les moyens d'influence considérables, ce risque grandit à proportion.

On a montré que l'appréciation de la croissance dans la Nouvelle Économie ne peut se limiter à brandir des taux de progression du PIB[23]. Il faut aussi considérer la qualité, la répartition et surtout l'orientation de cette croissance. Pour éclairer autrement les enjeux réflexifs et éthiques de cette nouvelle étape du capitalisme, étudions son impact sur les trois éléments centraux de tout capitalisme: l'entreprise et le travail, le marché, et enfin la propriété.

II. – Nouveau modèle d'entreprise et organisation du travail

Un des champs où l'impact de la Nouvelle Économie est souvent présenté comme déterminant, est celui de l'entreprise et donc du travail. Nous aborderons ces deux aspects de concert.

Pour ce qui concerne l'entreprise, il est question d'un changement de modèle; on est passé d'un modèle d'entreprise «taylorienne et fordiste»[24] à une entreprise organisée en réseau cellulaire[25]. Qu'entend-on par là? D'un côté, les critiques décrivent l'ancien modèle comme mécaniciste, rigide, bureaucratique et hiérarchique. C'est le régime du travail à la chaîne et de l'ouvrier en col bleu. Pareille description est bien évidemment sommaire et

---

22. DE FOUCAULD J.-B. et PIVETEAU D., *Une société en quête de sens,* Paris, Odile Jacob, 1995, p. 136.

23. MÉDA D., *Qu'est-ce que la richesse?,* Paris, Champs-Flammarion, 2000.

24. F.W. Taylor est le théoricien, au début du XX^{e} siècle, de l'organisation rationnelle du travail. Par l'étude objective de temps et des gestes nécessaires à l'accomplissement des tâches, il vise à en augmenter la productivité et la gestion dans le cadre industriel. Ford est le fondateur de la firme automobile qui porte son nom. Il a eu l'intuition de payer ses ouvriers de telle manière qu'ils soient capables d'acheter les voitures qu'ils produisaient.

25. VELTZ P., *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard, 2000.

sévère. Elle ne prend pas en compte le fait qu'à l'époque des «Trente Glorieuses» qui court de l'après-guerre jusqu'à 1973, ce modèle garantissait le plein emploi et une stabilité économique, avec une amélioration constante des conditions de vie et de travail.

Sur un autre plan, l'image du réseau est devenu emblématique pour désigner toutes sortes de structures, dont celle de l'entreprise. Qu'il s'agisse du réseau de transport urbain, d'un carnet d'adresses ou du système financier international, le réseau sert de modèle, en tant qu'il est un ensemble de nœuds interconnectés. Nous sommes entrés dans une culture de réseaux. Celui que constitue l'entreprise peut être envisagé sous trois angles différents.

Il y a d'abord le changement de climat économique: crise du pétrole dans les années 1970, concurrence internationale (1980), et cette nouvelle mentalité des managers et actionnaires (les investisseurs institutionnels: les «zinzins»[26]) convergent pour déployer une stratégie de compression des coûts et de rentabilité accrue. Le début de la révolution informatique induit aussi une dynamique de rationalisation, de réorganisation (constitution d'équipes plus autonomes) et de mutation du travail. Il convient encore d'ajouter à ce climat la vague des fusions, acquisitions et absorptions d'entreprises. Tout cela contribue à comprimer les salaires, à exiger une main-d'œuvre flexible et surtout à licencier beaucoup de salariés. Dès lors, si le nouveau modèle est tissé d'équipes interconnectées, il est également «dégraissé», comme le qualifie un jargon assez cynique.

L'introduction des NTIC dans la production introduit encore un autre bouleversement dans la structure de l'entreprise: celle-ci a besoin de moins de couches intermédiaires, de moins de bureaucratie au sein de son personnel. Les réseaux informatiques facilitent les relations horizontales et verticales entre employés, et surtout fournissent un accès direct aisé à toutes sortes d'informations. Dès lors, la pyramide hiérarchique peut «s'aplatir». Par ailleurs, les produits et processus de production se complexifient, énormément; en conséquence, l'entreprise réclame des équipes, des cellules hautement qualifiées qui peuvent travailler précisément en réseaux, qui sont capables de réagir vite et spontanément. Le capital humain de ces équipes est désormais essentiel.

---

26. IZRAELEWICZ E., *Le capitalisme ZinZin,* Paris, Grasset, 1999. On parle de «zinzin» en jouant sur l'expression les (z)in-vestisseurs (z)in-stitutionnels.

En troisième lieu, ce personnel se caractérise à son tour par une mentalité nouvelle: autonome, responsable, créatif, jeune, mobile, surtout dans les entreprises de hautes technologies.

Ce modèle d'entreprise en réseaux comporte certainement des atouts: on peut espérer que là où il fonctionne bien, il y ait plus d'esprit d'équipe, de participation, de responsabilité, etc. Mais il ne faut pas croire qu'il entraîne automatiquement une amélioration générale. Beaucoup d'entreprises ont sous-traité et «externalisé» des pans entiers de leurs activités. En résultent souvent des conditions de travail plus dures et plus précaires. Le modèle est traversé également par des contradictions. D'une part, pour fonctionner, il ne peut se passer d'une loyauté sans faille des équipes; d'autre part, il met en danger cette même valeur en faisant peu de cas de la stabilité d'emploi. P. Veltz caractérise bien la situation:

> En déplaçant la charge de l'incertitude économique vers les individus, les familles, les communautés locales, il suscite une énorme anxiété. En résolvant certaines tensions, il en crée d'autres. Il est positif et excitant pour ceux qui disposent des ressources personnelles et relationnelles permettant d'enchaîner les expériences professionnelles comme autant de paris plus ou moins risqués, comme une ouverture progressive des possibilités de construction de soi et d'affirmation sociale de ses talents. Mais il est fondamentalement angoissant pour ceux — la grande majorité — qui ne disposent pas de ces ressources[27].

Par ailleurs, quand on parle de modèle en réseaux, on songe spontanément à des équipes réduites, à des cellules et donc à une multitude de petites entreprises. Or, si on considère les NTIC et leurs entreprises, il apparaît en réalité et en théorie[28] qu'elles adoptent des structures de grands ensembles qui visent à une position hégémonique sur leur marché. Le cas de Microsoft est suggestif et emblématique. Des spécialistes alertent l'opinion sur le fait que ce type d'entreprises est facilement tenté de recourir à des pratiques déloyales pour protéger et garder captif son marché.

---

27. VELTZ P., *Le nouveau monde...* (cité *supra*, n. 25), p. 191.

28. VOLLE M., *e-économie,* Paris, Économica, 2000. L'auteur montre que dans le domaine des NTIC, les coûts fixes initiaux de la production sont énormes. Dès lors une fois démarrée la production, les entreprises travaillent en régime de rendements croissants. Songeons par exemple à la production d'un CD-ROM. La logique veut donc qu'on agrandisse les séries et dès lors l'entreprise elle-même.

Ainsi, plusieurs facteurs s'unissent pour faire émerger un nouveau modèle d'entreprises en cette époque dite de Nouvelle Économie. Il ne s'agit pas d'être nostalgique de l'ancien — il fut très loin d'être parfait —, mais il faut tout autant éviter de glorifier le nouveau. Il a ses propres limites et faiblesses, comme par exemple l'exclusion, l'insécurité, l'avantage du plus fort. Par ailleurs, il est loin d'être appliqué partout.

Au plan du travail proprement dit, il convient également de regarder ce qui se crée et ce qui est détruit. D'abord il s'avère que le travail demeure une valeur centrale. Non seulement pour le revenu qu'il procure, mais parce qu'il représente pour le travailleur intégration sociale et réalisation de soi. C'est une évidence que les femmes ont massivement envahi le marché du travail. Si ce dernier est souvent devenu moins lourd physiquement, il n'en est que plus intensif au plan psychique. Si on compare l'évolution du travail sur une longue période, on constate qu'on travaille moins par semaine et moins sur l'étendue d'une vie. De même, le travail est devenu moins stable. Ces deux dernières caractéristiques signifient que les «temps sociaux» se diversifient et qu'il faut apprendre à les gérer: études, emplois, loisirs, chômage, formation continue, temps familial et relationnel, temps de repos, bénévolat, retraite, etc.

Le sociologue R. Sennett[29], qui analyse très finement les conséquences humaines de la flexibilité du travail «post-moderne», laisse quand même affleurer à ce propos les qualificatifs suivants: vulnérabilité, fragmentation, discontinuité, incertitude, confusion. Selon lui, le travail ne s'insère plus dans un récit, dans une histoire. Les plus forts sont capables d'assumer ce monde fragmenté, mais les plus faibles en sont écrasés. Sennett estime que les conditions nouvelles du travail flexible modifient profondément, et souvent de manière négative, les traits de personnalité des salariés. Voici comment se termine son livre: «Je sais qu'un régime qui n'offre pas aux êtres humains de raisons profondes de veiller les uns sur les autres ne saurait durablement conserver sa légitimité»[30].

Dans un tel contexte, ce qui importe, c'est d'inventer des structures, procédures et dispositifs qui luttent contre la fragmentation. Un réel progrès serait de pouvoir conjuguer flexibilité et sécurité, de telle manière que la première n'équivaille plus à

29. SENNETT R., *Le travail sans qualités,* Paris, Albin Michel, 2000.
30. *Ibid.*, p. 210.

précarité et inégalité, et que la seconde ne se réduise pas à l'immobilité et aux droits acquis. Dans ce sens s'élabore le concept de contrat d'activité en France, où les garanties sociales ne seraient plus attachées à un seul emploi stable sur toute une carrière, mais à la personne du travailleur. Ce dernier disposerait au cours de sa vie de «droits de tirage spéciaux» sur des formations, des périodes sabbatiques, des temps consacrés à la famille, sur un capital en vue de la création d'une entreprise, des garanties d'employabilité, etc. En somme, en droit du travail, il y aurait à réinventer un nouveau statut du travailleur avec ses droits et devoirs.

III. – Le marché et ses préalables

Pour des raisons plus idéologiques (néo-libéralisme) que techniques, la Nouvelle Économie est étroitement associée à la promotion du marché[31] comme régulateur primordial de la vie économique et sociale[32]. Autrement dit, l'État en tant qu'acteur économique est en recul partout, même dans le domaine de la politique monétaire et budgétaire. Il est juste toléré pour faciliter le jeu du marché qui connaît à la fois intensification et extension. C'est évident depuis la chute du bloc soviétique, en termes d'extension géographique, mais on doit aussi le percevoir dans le champ social. Des relations de proximité aux multimédias, en passant par les biotechnologies, la régulation du marché étend son emprise. Avec la mondialisation financière et économique, les sociétés et systèmes sociaux sont eux-mêmes entraînés dans son orbite[33]. Nous ne sommes donc plus seulement dans des économies de marché, mais bien dans des «sociétés» de marché. Et l'on assiste désormais à la mise en concurrence des systèmes d'éducation, de fiscalité, de santé et de sécurité sociale des différents pays.

Dès lors, pour certains, le marché est un élément du destin, le fait incontournable; on tend même à le personnaliser, à l'idolâtrer. Certes, il a des avantages incontestables et absolument nécessaires: la possibilité et l'extension de l'échange, l'initiative et

31. Par l'intermédiaire des prix, le marché est le lieu de rencontre et d'ajustement des offres et demandes en biens et services par des individus, des entreprises et d'autres organismes sociaux; chaque instance ayant son échelle de préférence et son poids de négociation.

32. GADREY J., *Nouvelle économie...* (cité *supra*, n. 5), p. 119-146.

33. MINC A., *www.capitalisme.fr,* Paris, Grasset, 2000, p. 179-208.

la décision personnelles, la décentralisation, la rapidité, l'efficacité, une procédure de fixation des prix, etc. Cependant, si on y regarde de plus près, on constate qu'en somme, ce n'est pas le marché comme tel qui constitue l'enjeu, mais plutôt son rapport avec le reste de la réalité sociale. La sociologie de l'économie[34] nous fait redécouvrir que le marché est en fait enchâssé dans des dispositifs et institutions éthiques, juridiques et culturelles très importants.

Du point de vue éthique, tout d'abord, le fonctionnement du marché suppose que soient acceptés les interdits moraux du vol, de la violence, du dol et de la corruption. Il implique de plus qu'on fixe des limites à ce qui est vendable et achetable. Ainsi, on suppose que certaines fonctions ne peuvent pas être achetées, comme celle de juge. Si ces dispositions et d'autres ne sont pas respectées, il y a régression vers le chaos et les rapports de force[35]. Du point de vue juridique et politique, ensuite, le marché suppose le respect du droit de propriété, mais également l'égalité en droit des contractants, notamment devant la concurrence. Enfin, plus profondément, au plan culturel, le marché repose sur le préalable d'un sentiment de confiance et de cohésion sociales.

Dès lors, le risque réel est le suivant: ceux qui promeuvent le marché comme régulateur primordial «oublient» facilement que pour fonctionner adéquatement, le marché exige cet ensemble d'ordres préalables éthique, juridico-politique, culturel. Ne pas promouvoir, en même temps que le marché et sa motivation qui est l'intérêt, les institutions sociétales très exigeantes que nous venons d'énumérer, c'est régresser vers la violence. Qu'on se rappelle l'adage: connaître le prix de tout et ne respecter la valeur de rien, voilà le cynisme. Trop de marché tue le marché!

Il faut regarder les choses en face: la réalité du marché d'aujourd'hui ne correspond en rien à la théorie néo-classique de la concurrence pure et simple entre petits acteurs de taille équivalente, sans influence sur le cours des prix. Au contraire, on a affaire à une très grande inégalité des acteurs. Il serait naïf de croire que, sans contrepoids, ceux-ci ne fassent pas pression partout pour faire prévaloir leurs intérêts propres. En ce cas, il est

---

34. GRANOVETTER M., *Le marché autrement,* Paris, DDB, 2000; *Revue du Mauss*, *Éthique et économie,* Paris, La Découverte, Premier Semestre 2000; GADREY J., *Nouvelle économie...* (cité *supra*, n. 5), p. 124.

35. De ce point de vue il est intéressant de considérer ce qui se passe en biotechnologie. Peut-on breveter des gènes, acheter et vendre des embryons et demain peut-être des clones?

illusoire d'invoquer la «main invisible» d'Adam Smith pour conduire à l'intérêt général.

Quand on préconise de soumettre également les sociétés nationales et les systèmes sociaux à la loi du marché et de la concurrence, il faut réfléchir aux limites de cette position. Certes, la concurrence et l'émulation sont nécessaires et présentes partout. Mais peuvent-elles devenir le rapport social déterminant? N'est-il pas indiqué de se souvenir que concurrence et violence ne sont pas très éloignées l'une de l'autre. Dans la littérature managériale, le vocabulaire de la stratégie et de la guerre est omniprésent. Aisément, on cède alors à une «éthique de guerre», où tous les coups sont permis. En réalité, pour que la concurrence ne se pervertisse pas en violence, elle suppose un lien social plus fondamental, lien qui affirme la prééminence du respect du droit et des droits.

Pour conclure ces réflexions sur l'encadrement éthique, politique et culturel de la Nouvelle Économie, citons un paragraphe central de l'encyclique *Centesimus Annus* de Jean-Paul II répondant à la question «Le capitalisme est-il le système idéal?»: «si, par capitalisme, on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative»[36].

IV. – Le capitalisme patrimonial

Après le capitalisme des managers ou, comme disait J.K. Galbraith, de la technostructure, la Nouvelle Économie est entrée dans l'ère du capitalisme patrimonial. Ce sont les actionnaires, les propriétaires, qui détiennent le pouvoir actuellement. Mais qui sont-ils?[37] Ce sont surtout les gestionnaires de fonds, notamment

---

36. JEAN-PAUL II, *Centesimus Annus,* 42, dans *Cahiers pour Croire Aujourd'hui*, n° spécial, mai 1991, p. 58.

37. Dans ce contexte il faut mentionner au moins les fonds de placement «éthiques» qui prennent les moyens d'une évaluation éthique de leurs placements. On prend généralement en compte la politique sociale et environnementale des entreprises, ainsi que leurs liens avec la société civile. Il est vrai que ce type d'investissement reste très modeste dans l'ensemble du capitalisme patrimonial et dès lors son impact est marginal, même si la démarche donne à penser.

des fonds de pension anglo-saxons, qui gèrent les retraites par capitalisation. On évalue leurs actifs à 6900 milliards de dollars[38]. Pour pouvoir payer les pensions de leurs cotisants, les gestionnaires de ces fonds exigent énormément des entreprises où ils investissent. On parle couramment d'un rendement de 15% sur fonds propres, ce qui paraît effectivement considérable. Le paradoxe est le suivant: l'exigence de rentabilité force les entreprises contrôlées à rationaliser et à comprimer leurs coûts et donc les salaires, ainsi que leur main-d'œuvre. Autrement dit, le salarié risque d'être éjecté de son entreprise sous la pression de son fonds de retraite. Les observateurs estiment que les entreprises deviennent d'abord celles des *shareholders* (actionnaires)[39], sans grande considération pour les *stakeholders* (à savoir les autres parties: salariés, fournisseurs, sous-traitants, clients, etc.)[40].

Ce type d'organisation de l'entreprise et cette manière d'articuler le rapport capital-travail soulèvent des questions morales spécifiques importantes. En effet, l'entreprise n'est pas seulement un ensemble abstrait de droits de propriété, elle constitue aussi une communauté de personnes concrètes et un réseau de relations humaines. D'où, la question de la participation dans l'entreprise. Par ailleurs, d'un point de vue anthropologique et éthique, on ne peut accepter que le travail et les travailleurs soient soumis au capital et simplement considérés comme des coûts. L'enseignement social de l'Église préconise exactement l'inverse[41]. Évidemment, ces considérations ont un impact

38. PLIHON D., «Les enjeux de la globalisation financière», dans *La mondialisation au-delà des mythes,* éd. S. CORDELIER, Paris, La Découverte, 1997, p. 73. Pour être complet, il faut ajouter qu'à côté des fonds de pension, il y a aussi les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières ou *mutual funds*, dont les avoirs se montent à 6000 milliards de dollars.

39. Il y a tout un nouveau vocabulaire importé de l'anglais qui circule maintenant. On parlera de la création de valeur, sous-entendu pour l'actionnaire; ou de la nouvelle gouvernance des entreprises, c'est-à-dire des nouveaux modes de gouvernement des entreprises sous le contrôle précisément des fonds de pension. En gros, cela revient à infléchir le partage de la valeur ajoutée en faveur des actionnaires et en défaveur des salariés (cf. GADREY J., *Nouvelle économie...* [cité *supra*, n. 5], p. 201).

40. Voici ce que dit P. Drucker à ce propos: «Gérer une affaire dans le seul intérêt des actionnaires ne peut que démoraliser les travailleurs du savoir, de la motivation desquels dépend le sort de l'entreprise moderne. Un ingénieur n'a pas envie de travailler dans le seul but d'enrichir un spéculateur», DRUCKER P., *Au-delà du capitalisme,* Paris, Dunod, 1993, p. 92.

41. On peut se référer par exemple à l'encyclique *Laborem Exercens* de Jean-Paul II (1981).

immédiat sur les rémunérations respectives du travail et du capital. Or, la part du premier a diminué structurellement.

Ce capitalisme se prétend très efficace, mais pour le moment en tout cas, il est fortement inégalitaire. On sait que la répartition du patrimoine est encore beaucoup plus inégale que celle du revenu. «L'écart de revenu entre les 5% les plus riches et les 5% les plus pauvres atteint 74 pour 1 en cette fin de siècle contre 60 pour 1 en 1990 et 30 pour 1 en 1960. Les trois premières fortunes mondiales excèdent le produit national des 35 pays les moins avancés et le revenu de leurs 600 millions d'habitants»[42]. Du point de vue du capitalisme, cette inégalité joue d'autant plus qu'elle détermine aussi le pouvoir de décision dans les entreprises. Ajoutons à cela que par le dispositif des *stock options*[43], on identifie les intérêts des hauts cadres avec ceux des actionnaires.

A. Minc[44] prend acte de cette nouvelle donne du capitalisme contemporain et préconise qu'on associe les salariés au capital car, dit-il, c'est sa plus-value qui crée désormais la richesse. Dès lors, toujours selon lui, il faudrait promouvoir en Europe les fonds de pension.

Nous ne discuterons pas ici de l'opportunité de ces fonds dans la perspective des pensions (débat sur la répartition et/ou la capitalisation). Ce qui nous intéresse, c'est la participation à la plus-value du capital par l'intermédiaire des fonds de pension. L'embarras vient de ce que dans le pays où les fonds de pension fleurissent, à savoir les États-Unis, l'inégalité de patrimoine est tout aussi flagrante, et il ne semble pas que les salariés pauvres aient vraiment accès à ces fonds, d'autant que le capitalisme patrimonial, dans sa gestion actuelle, tend à réduire les salaires et donc la capacité d'épargne. Mais, à supposer qu'on puisse remédier à cette difficulté majeure, ne faudrait-il pas que, contrairement à l'exemple américain, les salariés puissent définir eux-mêmes les critères de gestion et de performance de ces fonds?

---

42. BAVEREZ N., «La dialectique de la mondialisation entre prospérité et instabilité, ouverture et exclusion», dans *Communio* 25/1 (2000) 41.

43. *Stock options*: ce sont des actions proposées par une entreprise à ses hauts cadres (parfois plus largement) sous la forme d'options d'achats de titres de l'entreprise. Si les actions augmentent en bourse, ces cadres en réalisant leurs options peuvent en tirer des bénéfices fabuleux. Des analystes font remarquer que ce type de mécanisme peut entraîner des distorsions dommageables dans la gestion de l'entreprise.

44. MINC A., *www.capitalisme.fr* (cité *supra*, n. 33), p. 147-178.

Il existe une autre voie pour partager la plus-value du capital: l'actionnariat salarié[45]. C'est une modalité de l'épargne salariale. Le salarié peut acquérir, à des prix favorables, des actions de sa propre entreprise. Pour le moment, c'est le cas d'une minorité, souvent des cadres, et surtout dans des entreprises privilégiées. Si ce phénomène se développait, il équivaudrait à une participation à la plus-value du capital, mais aussi aux décisions et orientations de l'entreprise. Le risque serait de miser son emploi et son épargne sur la même entreprise et ainsi d'être tiraillé, comme salarié-capitaliste, entre des intérêts divergents. Cette problématique pose évidemment une question cruciale aux syndicats. Ajoutons que ceux qui sont dans des statuts précaires n'ont pas accès à cette possibilité. Cette formule reste donc modeste pour le moment.

La voie préconisée par A. Minc suscite questions et réserves. Cela étant dit, le capitalisme patrimonial de la Nouvelle Économie et la suggestion d'A. Minc permettent quand même de soulever une question fondamentale pour tout le système capitaliste: celle du patrimoine, c'est-à-dire de la propriété. Une plus grande justice dans la répartition du patrimoine, spécialement des moyens de production, ne serait-elle pas une réponse décisive en ce domaine?[46] Les solutions envisagées par A. Minc semblent discutables, mais l'objectif d'une universalisation de l'accès à la propriété est certainement à promouvoir. Évidemment, le problème est d'abord éthique: y a-t-il chez les «possédants» une disponibilité suffisante pour acquiescer à une redistribution des richesses? Il faudrait ensuite envisager les moyens techniques et institutionnels adéquats.

Ce parcours entre les trois «piliers» du capitalisme montre à l'évidence l'importance d'enjeux éthiques nouveaux. En ce qui concerne le travail et l'entreprise, R. Castel[47] montre bien que la lutte séculaire en matière sociale a été de construire une société

---

45. DE FOUCAULD J.-B. et BALLIGAND J.-P., *Rapport au Premier Ministre: L'épargne salariale au cœur du contrat social,* Paris, La documentation française, 2000.

46. J. RAWLS s'oriente dans ce sens. Voici comment Arnsperger et Van Parijs qualifient le type de régime que la théorie de Rawls suggère: «une démocratie de propriétaires, qui combine la propriété des moyens de production avec une diffusion à ce point large du capital physique et humain que les mesures correctives caractéristiques de l'État-Providence n'y jouent qu'un rôle tout à fait marginal, pratiquement réservé aux personnes souffrant de handicaps exceptionnels ou de déficiences mentales»: ARNSPERGER Ch. et VAN PARIJS Ph., *Éthique économique et sociale,* Paris, La Découverte, 2000, p. 69.

47. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, coll. Folio Essais, Paris, Gallimard, 1995.

salariale bâtie à la fois sur le contrat (privé) et le statut (droits garantis par l'État). Certes, cette société salariale n'est pas une fin en soi, mais dans la Nouvelle Économie, c'est le contrat qui domine. Il est donc à prévoir qu'apparaîtra un «individualisme négatif», caractérisé par la vulnérabilité des fragiles et des faibles.

Le marché, second «pilier», se rattache directement à cette réalité. La période des trente années d'après-guerre avait abouti à une articulation entre le marché (privé) et l'État (public) sous l'inspiration de l'économiste J.M. Keynes. Sans sacraliser une période définitivement révolue, il faut bien admettre qu'un équilibre a été rompu. En somme, toute notre problématique sur la Nouvelle Économie désormais mondialisée, concerne le rapport entre l'économique (marché) et le technique d'une part, et le politique (État) de l'autre[48]. Or, on ne peut s'empêcher de penser que ce dernier, en tant qu'instance démocratique en charge du bien commun, ne soit mis sous tutelle par les deux autres systèmes d'action, tant au plan national qu'international, vu la globalisation monétaire et financière. En effet, nous y avons insisté, la Nouvelle Économie privilégie la régulation par le marché au détriment de la régulation par les instances politiques et démocratiques[49]. C'est la préséance de l'intérêt particulier (v. g. des sociétés multinationales) et de la concurrence, sur la solidarité et l'appartenance citoyenne. Il y a là un réel danger de «sécession» des riches par rapport aux pauvres, et donc une menace pour la cohésion sociale et même nationale[50].

Enfin, la considération de la propriété dans le capitalisme patrimonial revient à la question du contrôle des moyens de production.

---

48. Le P. G. Fessard a réfléchi cette question du rapport entre l'économique et le politique dans le cadre du libéralisme. Selon lui, le rapport économique met l'homme surtout en lien avec la nature et le monde des objets, tandis que le rapport politique concerne le face-à-face des libertés humaines. À partir de là, on peut saisir que si le rapport économique prédomine et n'est pas articulé avec le rapport politique, la société risque de se «naturaliser», de se chosifier, de s'objectiver; cf. FESSARD G., *De l'Actualité Historique*, I, Paris, DDB, 1959, p. 159s.

49. Cette question du rapport de l'État et du marché est si centrale que certains auteurs n'ont pas hésité à la qualifier de question-clé pour notre époque. YERGIN D. et STANISLAW J., *The Commanding Heights,* New York, Simon & Schuster Inc., 1998; ADDA J., *La mondialisation de l'économie,* I et II, Paris, La Découverte, 1998, montre de manière éclairante que le rapport entre le marché et les régulations politiques et sociales constitue l'enjeu fondamental du capitalisme. L'étape récente de la mondialisation marque, selon lui, comme une revanche des marchés sur les régulations politiques et sociales. Désormais la question est mondiale, il y a un marché auto-régulateur mondial. Voir v. g., tome I, p. 110.

50. REICH R., *L'Économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1993, p. 288.

Car la propriété, en régime capitalistique, détermine aussi le pouvoir et la décision dans les entreprises. Or, la propriété étant très concentrée, la grande majorité est dé-responsabilisée. Nous plaidons pour une démocratisation du régime de propriété, et donc de la participation et de la créativité. La manière dont fonctionnent actuellement les fonds de pension ne semble pas satisfaisante dans cette perspective.

Conclusion

L'actualité nous a confrontés à la thématique de la Nouvelle Économie. Tout en étant conscient des débats et des incertitudes réelles qui pèsent actuellement sur l'économie mondiale depuis la chute du Nasdaq, nous avons voulu prendre un peu de distance.

L'hypothèse, c'est que sous la double impulsion du néo-libéralisme et des NTIC, nous sommes entrés effectivement dans un nouvel âge du capitalisme qui pose des questions éthiques nouvelles et importantes. L'ensemble de notre parcours tend à confirmer cette hypothèse. Certes, cette nouvelle étape offre des potentialités positives extraordinaires, mais nous avons aussi perçu des risques, des tentations et des dérives préoccupantes.

Il s'avère que, dans les secteurs les plus dynamiques (culture et biotechnologie), on détient un pouvoir immédiat considérable sur l'homme. Profit et puissance vont de pair. Sans références éthiques et politiques (bien commun), l'homme se verra domestiqué par des moyens qui l'atteignent dans son esprit, son cœur et son corps.

Par ailleurs, pour chacun des «piliers» centraux du capitalisme, on a montré le jeu de rapports de force inégaux et anti-démocratiques. D'où, la question de la responsabilité du politique. Mais on a l'impression que celui-ci dépend de diverses manières de l'économique. Cependant, plusieurs experts affirment que la marge de manœuvre des États et des instances politiques, notamment dans l'espace européen, reste significative et qu'elle permettrait des alternatives par rapport au capitalisme anglo-saxon. Les forces de résistance devraient cependant venir aussi d'ailleurs. Peut-on compter sur ce qu'on appelle maintenant la société civile? Une réponse argumentée et informée exigerait une autre étude.

B-1150 Bruxelles Édouard HERR, S.J.
Rue du Collège Saint-Michel, 60 Institut d'Études Théologiques

Sommaire. — L'expression «Nouvelle Économie» est ici envisagée comme une nouvelle étape de l'ensemble du capitalisme mondial. L'évaluation éthique fait ressortir que les secteurs économiques de pointe, la culture et la biotechnologie, disposent d'un pouvoir de maîtrise direct sur l'homme, grâce aux nouvelles technologies. Dès lors, y poursuivre simplement le profit et la croissance monétaire revient à manipuler l'homme. Par ailleurs, sous l'influence du néo-libéralisme, des inégalités importantes apparaissent dans les trois «piliers» centraux du capitalisme, le travail et l'entreprise, le marché et la propriété.

Summary. — The expression «new economy» is understood here as a new stage in the development of world capitalism as a whole. From an ethical perspective it is clear that thanks to new technologies the leading sectors of the economy, culture and biotechnology, possess a direct power over human beings. Once this is understood, the mere pursuit of profit and financial growth becomes a form of human manipulation. Furthermore, under the influence of free market economic doctrines, significant inequalities are emerging in each of the three principal pillars of capitalism: employment and the firm, the market and private property.